



Workshop
Innovation :
la science au secours de la crise

Mardi 29 janvier 2013

Laboratoire Géoazur

250 rue Albert Einstein

Sophia Antipolis

Le workshop a été présidé par Stéphanie Godier (SG) et par Dominique Crespo (DC) respectivement directrice et présidente de l'association européenne Recherche et Avenir. Le programme est rappelé en fin de document. Quatre ateliers d'échanges avec des professionnels de l'innovation représentant 4 secteurs forts : le Pôle de Compétitivité Risques, la SATT Sud Est, l'Ecole EURECOM, et le Réseau Entreprendre.



Participants au Workshop, le public, SG et DC © REA

Avec 4 sujets phares :

- Monter un projet collaboratif pour la mise sur le marché de produits et services innovants
- Ens. Supérieur : Etre formé à la R&D et à l'innovation – comparaison avec l'Allemagne
- Faire bénéficier les PME et TPE de la compétence R&D des laboratoires publics
- Les leviers de l'innovation en tant qu'entrepreneur ou créateur d'entreprise



L'ouverture de la manifestation a été assurée par Emmanuel Tric, Directeur du Laboratoire Géoazur. Ce Laboratoire de Géologie Terrestre et Marine a de nombreux partenaires industriels impliqués dans la R&D.

Le nouveau bâtiment d'accueil de Géoazur possède des salles et infrastructures prêtes à accueillir toutes démarches innovantes à l'image de celle proposée par REA à travers son Workshop.

E. Tric, Directeur de Géoazur et SG © REA

REA a également bénéficié de la présence et du soutien de Frédéric Bossard, Adjoint au Sénateur-Maire de Valbonne, en charge de la Communication, membre de Telecom Valley et également membre du Club des Dirigeants. Lors de son allocution, Frédéric Bossard a précisé que le Business Pôle de Sophia-Antipolis avait pour mission de mixer les acteurs de l'innovation, les faire se rencontrer (« Co-Working »), d'interagir avec les Universités, de lutter contre les chapelles (CASA, CA Grasse, CA Cannes, Métropole NCA,...), de faire les liens, de rester proactif, et d'échanger sur le devenir de Sophia-Antipolis (exemple des transports, ...).



F. Bossard et DC © REA

« La crise est là, imposant de redoubler d'efforts pour innover et retrouver croissance et emplois. Dirigeants, Chercheurs, Managers, Consultants, Doctorants, se sont interrogés ensemble sur l'état de l'innovation en France, les acteurs et les structures d'aides aux jeunes entreprises innovantes, les pôles de compétitivité - dont la région PACA est une belle vitrine - et les moyens d'accélérer la mise en commun des innovations scientifiques entre acteurs publics de la Recherche (Laboratoires, Universités, ...) et les Entreprises - notamment les PME, dont notre Région est extrêmement riche.

Autour d'autres évènements en préparation, comme le Festival de la Recherche, l'association 'Recherche et Avenir' veut continuer à mettre en lien tous nos acteurs locaux de la Recherche et de l'Innovation et contribuer ainsi à stimuler un débat essentiel pour l'avenir de notre Région. »

Atelier 1

DEVENIR UNE ENTREPRISE INNOVANTE

Permettre aux entreprises de mettre sur le marché des produits ou services innovants

Intervenant : Richard Biagioni (Pôle de Compétitivité Risques - Aix-en-Provence)

Animatrice : Stéphanie Gellée

Rapporteurs : Michel Aymé & Katia Mathias



*Richard Biagioni (Pôle Risques)
et Stéphanie Gellée (REA)*

Richard Biagioni est Directeur du Pôle Compétitivité Risques.

Il s'agit d'un dispositif créé en 2005. Les Pôles de Compétitivité (PC) - clusters en anglais- sont des **lieux de rencontre et de regroupement des entreprises et des laboratoires** ; certains sont gigantesques comme le MIT Boston, qui serait le 23^{ème} pays du monde si on le classait en termes de PIB. L'état a décidé de labéliser les Pôles de Compétitivité. Leur label est réexaminé tous les 3 ans, sur atteinte des objectifs.

Les laboratoires de R&D sont de véritables « usines à projets » avec une forte attractivité régionale. Il y a 71 PC en France dont 9 ont leur siège en Région PACA. Tous sont sous le statut d'association loi 1901. Leur objectif reste le transfert de la recherche publique vers les entreprises ; ils sont ainsi des « outils de rapprochement » laboratoires-entreprises.

Le Pôle de Compétitivité Risques concerne les usages et métiers avec gestion des risques. Il comporte 235 membres dont 60% de PME (cible naturelle) et 19 Grands Groupes (17%). A cela s'ajoutent 30 organismes de recherche et de formation (13%), 29 associations/technopôles & organismes consulaires (13%) et 11 assurances/services financiers (5%).

De 2005 à 2012, ce sont 241 projets de R&D qui ont été finalisés.

L'efficacité des pôles est évaluée par les audits, leur faiblesse, c'est le maillon manquant entre le « pré-produit » et la commercialisation dudit produit nouveau. Les pôles entrent aujourd'hui dans une troisième phase, celle des « usines en croissance », création d'entreprises et d'emplois : un objectif majeur. Les Pôles accompagnent naturellement les projets coopératifs entre différents laboratoires et entre laboratoires et entreprises. Des organismes et guichets sont représentés sur les pôles : Agence National de la Recherche (ANR), Fonds Unique Interministériel (FUI) et l'Appel à Projet de Recherche Finalisée (APRF) PACA. Dans les appels à projets, les financements sont fournis à hauteur de 52% ANR, 15% FUI, 5% APRF et 19% autres.

L'exemple d'un projet porté par le Pôle Risques

Le projet « Ambucom » d'Ambulance communicante (projet FUI 14) fournit un bon exemple de coopération entre PME et Grands Groupes. Le projet a été développé pour remédier à la désertification médicale et à l'allongement des distances à parcourir en raison du regroupement des hôpitaux et de la sur-sollicitation des services secours et transport. Il doit permettre un diagnostic anticipé et un prétraitement des patients embarqués en donnant aux secouristes des moyens de télé-médecine en temps réel, en liaison avec un médecin régulateur situé à distance. L'objectif est ici de concevoir un boîtier universel communicant intégré à l'ambulance, sur réseaux 3/4G, pour la transmission automatique des données, avec des contraintes de solidité,

d'ergonomie et de polyvalence. Un concept qui n'existe pas encore sous cette forme dans le monde. Le budget est évalué à 4 M€ dont 1,3 M€ de subventions publiques.

Y sont associés des sociétés comme « GIFA », fabricant leader en ambulances, INTERGRAPH (logiciels de dispatching), TPL (tablettes professionnelles dans les ambulances) CASSIDIAN (réseaux, groupe EADS), des Ecoles ou centres de recherche comme l'Ecole des Mines d'Alès et le CEA ainsi que des partenaires institutionnels comme la Direction Générale de la Sécurité Civile, l'Association des Médecins Régulateurs et les Sapeurs-Pompiers de France.

Les réunions plénières rassemblent toutes ces parties prenantes autour des questions suivantes : comment monter le projet, quels verrous technologiques sont à surmonter, quelles sont les conditions de mise sur le marché, avec quelle organisation de vente en France avant de se lancer à l'export...

Ce projet est labellisé par 3 Pôles, mais c'est le Pôle Risques qui est porteur du projet.

En Région PACA, il existe 70 structures d'accompagnement vers l'innovation, avec des problèmes de coordination inter-structures. Le défi reste d'accompagner les créateurs au-delà, c'est-à-dire vers la mise sur le marché. En matière de développement centré sur l'innovation, la question reste posée : **jusqu'où va l'accompagnement dans les Pôles ?**

Comparaison avec l'Allemagne

Dans le débat sur les modèles étrangers, l'Allemagne pratique une politique différente avec 3 fois plus de financement privé direct que la France (où l'argent public a représenté au départ 80% du financement).

Richard Biagioni finit son intervention sur cette maxime :

La Recherche c'est transformer de l'argent en idées; l'innovation, c'est l'inverse.

Débat

- Quelle différence y-a-t-il entre les structures : Pôle de Compétitivité, SATT, OSEO ?
 - Les Pôles accompagnent les projets collaboratifs. Ainsi la R&D collaborative se fabrique dans les Pôles. Le SATT est le reflet d'un Pôle dans un monde académique. OSEO représente plutôt les opérateurs financiers pour un certain nombre de projets. Les montants alloués de sont pas aussi importants que dans les Pôles, et les projets soutenus pas forcément collaboratifs.
- Là où il n'y a personne : comment faire de la commercialisation, du marketing, de l'accompagnement au développement international ?
 - Le problème est que les Pôles sont des intermédiaires. En Allemagne, l'Industrie finance deux fois plus la Recherche mais il n'y a pas d'intermédiaire. En France, les effets Réseau et Lobbying sont insufflés par les Pôles.
- N'y aurait-il pas une désaffection des laboratoires publics au sein des pôles ?
 - Les laboratoires sont les partenaires les plus simples à trouver pour les Pôles. Pas de diminution constatée du nombre de laboratoires impliqués car les Pôles sont une importante source de financement pour eux.
- Est-ce que dans le monde, il n'y a pas des projets plus avancés sur le même sujet ?
 - Il y a des produits de télémédecine qui existent (sur l'A380, par exemple) mais comment l'intégrer dans le cadre d'une ambulance ?
- Y aura-t-il moins de projets financés du fait d'une diminution de l'enveloppe ? Comment sélectionner les projets ?
 - Pas de diminution à venir concernant le montant du budget. Le niveau des projets soumis au FUI a fortement augmenté. La sélectivité est importante (200 projets déposés pour 70 retenus).

Atelier 2

DEVELOPPER UN ESPRIT INNOVANT

La formation scientifique française prépare-t-elle bien à la R&D et à l'innovation ?

Intervenant: Ulrich Finger (Ecole EURECOM – Sophia-Antipolis)

Animateur : Dominique Crespo

Rapporteurs : Michel Aymé & Katia Mathias



*Ulrich Finger (EURECOM)
et Dominique Crespo (REA)*

Ulrich Finger est Directeur d'EURECOM (Institut d'Enseignement Supérieur et de Recherche en Systèmes de Communication).

La question qui se pose est la suivante : **comment former des étudiants pour qu'ils se passionnent pour l'innovation ?**

L'Ecole EURECOM est issue du besoin de mettre en réseaux des partenaires universitaires et industriels internationaux dans un environnement multilingue, au

cœur d'une Recherche dans des domaines pointus en Systèmes de Communication (applications Internet, Réseaux, Systèmes Sécurisés, Multimédias, Traitement du Signal...).

EURECOM, c'est 98 contrats en cours, 38 industriels, 32 nationaux et 28 européens, un CA de 5251 k€ en 2011. Sous statut privé, EURECOM a un budget de 11,5 M€ (dont 34% financés par l'Etat pour faire de la Recherche 'publique'). Parmi les partenaires de l'Institut, on trouve BMW Group, Symantec, IABG, Institut Mines-Telecom. Les membres industriels de l'Ecole doivent acquitter une adhésion de 100 K€ / an et sont donc enclins à exiger des résultats, notamment des enseignants-chercheurs, très à l'écoute. Le nombre de publications par chercheurs est important (260 articles par an pour 23 personnes dont 100 à 150 cosignés avec des chercheurs étrangers). Chaque enseignants-chercheurs apporte 200.000€ de capital par an à travers des contrats.

Les cours sont en anglais, 60 % des étudiants (Chine 11%, Allemagne 3%, France 36%, Inde 7%, Brésil 1%, ...) et 70% des professeurs sont étrangers ; l'esprit est donc celui de l'ouverture sur le monde, autour de cultures donc de cours différents. Avec un cursus payant (Master of Sciences), il n'est pas aisé de faire venir des étudiants à « Eurecom Telecom » sur Sophia ; il faut donc être attirant et aller les démarcher dans leur propre pays.

Aujourd'hui, EURECOM, c'est 210 Masters et 75 Doctorants (indispensables au développement de l'innovation) qui travaillent directement avec l'Industrie. Pendant leur cursus de master, les étudiants doivent partir 6 mois en milieu industriel à l'étranger et accepter des cursus élargis en management par des professionnels extérieurs (management, développement personnel) à hauteur de 30% de cours non théoriques.

L'école apporte son soutien aux start-up créées par d'anciens étudiants ou des professeurs d'EURECOM (1 à 2 par an) dont elle devient éventuellement actionnaire en continuant de les accompagner. Plus de la moitié des contrats de recherche sont passés avec des industriels, notamment dans le cadre de contrats européens.

Dans le débat sont mentionnées d'importantes différences entre France et Allemagne :

- ✓ Il y a 25.000 doctorants en Allemagne, 15.000 en Angleterre, seulement 10.000 en France.
- ✓ Tous les managers allemands sont des «Docteurs», alors qu'ils sont assez mal reconnus en France par les industriels. Le titre de Dr figure d'ailleurs sur les cartes d'identité allemande...
- ✓ L'Industrie allemande a confiance dans ses Universités, la France dans ses Grandes Ecoles (Ainsi, BMW finance l'Université de Munich à hauteur de 20 M€).
- ✓ En Allemagne, on fait surtout des contrats, en France surtout de l'administration.
- ✓ Le système éducatif français est complexe, cloisonné et peu lisible à l'étranger et les Grandes Ecoles trop françaises (exemple de Telecom Paris Tech).

Débat

- Comment recrutez-vous vos professeurs ?
 - EURECOM a deux conseils scientifiques où se retrouvent tous les membres qui décident du recrutement. Sont privilégiés des professeurs internationaux. Par ailleurs, les enseignants en poste sont évalués tous les 2 ans.
- Est-ce que les élèves allemands sont plus en relation avec l'entreprise que les élèves français ?
 - En Allemagne, après le collège, les élèves ont la possibilité de faire un apprentissage de 3 ans dans une entreprise et de toucher ainsi au monde concret.
- Pourquoi les docteurs ne sont-ils pas pro-actifs ?
 - C'est comme l'homme dans la caverne qui n'a jamais vu la lumière. Qui va montrer la 'lumière' aux Docteurs ? C'est le corps enseignant, celui-ci doit donc connaître le monde de l'innovation pour l'enseigner.

Atelier 3

RAPPROCHEMENT ENTRE LABORATOIRES ET ENTREPRISES Comment faire bénéficier les PME et TPE de la compétence R&D des laboratoires ?

Intervenante : Sarah Dahl (SATT – Sophia-Antipolis)

Animateur : Stéphanie Godier

Rapporteurs : Michel Aymé & Katia Mathias



*Sarah Dahl (SATT Sud Est)
et Stéphanie Godier (REA)*

Sarah Dahl est responsable de l'antenne de Sophia Antipolis de la SATT SUD EST.

La Société d'Accélération Transfert Technologique (SATT) a un statut de SAS privé. Elle est détenue à 33% par l'Etat et à 67% par les Etablissements publics de Recherche. Ses Laboratoires de Recherche en sont donc les "actionnaires". Sa dotation est de 78 M€.

Il existe actuellement 11 SATT différentes en France.

La SATT Sud Est siège à Marseille, compte 32 salariés et a 2 pôles d'activité (santé et matériaux) ; elle a remplacé en 2012 VALORPACA (statut public), du Service Valorisation de l'Université.

Elle regroupe dans un écosystème, des acteurs comme les Universités de la Région PACA, l'Ecole Centrale de Marseille, le CNRS, la Caisse des dépôts.

Son objectif : optimiser le transfert des entreprises publiques vers les PME, via le "licensing" et la création d'entreprises innovantes. Il s'agit également de répondre aux besoins en innovation des industriels. Il faut combler le gap technologique entre l'état de développement de la technologie issue de la Recherche publique et l'attente des entreprises (la SATT est un appui pour les laboratoires, elle ne se substitue pas). Son rôle est de sécuriser la technologie en diminuant les risques et en augmentant la valeur de la technologie.

La SATT intervient au niveau de la maturation des projets. Il existe plusieurs critères de lecture d'un projet : la solidité du fondamental, l'originalité scientifique, la complexité de la mise en œuvre, la solidité du titre de Propriété Intellectuelle (PI), la liberté d'exploitation, la taille du marché, les financiers, les industriels mais aussi l'humain au niveau de l'équipe de chercheurs. Son travail implique également de nombreuses collaborations avec des juristes.

La SATT se propose d'intervenir en amont sur des projets innovants et d'examiner s'ils peuvent déboucher sur des start-up ; c'est le rôle du 'COCE' ou Comité Orientation vers la Création d'Entreprise qui rassemble des chefs d'entreprise de la Région et des investisseurs.

Quand l'objectif est la « prise de licence » ou de brevet, le projet est remis entre les mains du Comité d'Investissement de la SATT. Le problème demeure le faible nombre d'investisseurs privés en phase d'amorçage/lancement. Il est possible pour la SATT d'accompagner les créateurs sur le plan commercial à travers la création d'une Business Unit. La SATT peut également prendre en charge le salaire du porteur de projet le temps de gagner des clients.

Il est à noter que les actionnaires se sont engagés à confier à la SATT, **l'exclusivité du transfert de technologie** des résultats de leurs unités de Recherche sur le périmètre de la SATT. Mais la Propriété Industrielle reste la propriété des laboratoires actionnaires. La SATT prend en charge les frais de PI, la maturation, le transfert puis la sous-licence de la SATT vers l'entreprise. Coût moyen d'un brevet : 40.000 € par pays.

Le partage des revenus provenant de la licence se fait entre la SATT, les établissements et les inventeurs. Des conventions de partenariats sont passées avec les Pôles, OSEO et les Incubateurs.

Quelques exemples de réussites avec l'Entreprise Biosantech (2012) : vaccin contre le sida avec un contrat d'exploitation exclusive de 3 ans, simulateur de réanimation néonatale, fibrose hépatique,...

Débat

- Quelles différences entre la SATT et les Pôles de Compétitivité ?
 - La SATT intervient sur les processus de transfert laboratoires/entreprises. Elle est en relation 'rapprochée' avec les laboratoires pour inciter/aider à la collaboration. Les Pôles ne financent pas la Recherche Publique.
- Y a-t-il un équivalent SATT dans les autres régions ?
 - On dénombre actuellement 11 SATT en France, la SATT Sud Est fait partie des 4 premières créées. Elle a un an aujourd'hui.
- VALORPACA et la SATT sont-elles des structures comparables ?
 - VALORPACA était une structure publique alors que la SATT est une structure privée mais à fonds publics, avec des objectifs très ambitieux, l'écosystème régional offrant une grande richesse de projets à développer.
- Est-ce qu'un doctorant ou un jeune chercheur peut proposer un projet à la SATT ?
 - Oui, il peut créer une start-up. Il faut néanmoins qu'il fasse partie d'un laboratoire (Doctorant). Un jeune chercheur qui a soutenu sa thèse et qui n'est pas recruté par un laboratoire ne peut prétendre au dispositif de la SATT. Il existe néanmoins d'autres dispositifs pour les entreprises qui ne sont pas actionnaires de la SATT.
- Quel est le processus de transfert dans ses grandes lignes ?
 - Le chercheur fait une déclaration d'invention. Le Comité de Propriété Intellectuel se donne un mois pour donner un avis favorable, suivi de l'analyse du marché, la mise en place du cahier des charges et le lancement de la maturation. Le Comité d'Investissement valide la possibilité du financement de la maturation (cf. critères d'analyse). Le projet démarre 30 mois au plus après la déclaration d'invention.

Atelier 4

LA CULTURE DE L'INNOVATION POUR ENTREPRENDRE

Les leviers de l'innovation

Intervenant : Sophie Duvivier (ANDEOL & Réseau Entreprendre – Sophia-Antipolis)

Animateur : Michel Ayme

Rapporteurs : Katia Mathias & Stéphanie Godier



*Sophie Duvivier (Réseau Entreprendre)
et Michel Aymé (REA)*

Sophie Duvivier est Présidente du Réseau Entreprendre et Dirigeante de la société ANDEOL qu'elle a créée.

Le Réseau Entreprendre accompagne les entreprises pour qu'elles arrivent à vendre, qu'elles accèdent au marché. Il arrive après les pépinières et incubateurs dans le processus de création d'entreprise. C'est un Réseau de chefs d'entreprise bénévoles qui donnent du temps pour accompagner les créateurs dans les performances à acquérir.

Aujourd'hui, le Réseau a accompagné 50 entreprises sur le département du 06, c'est plus de 200 emplois créés en 6 ans.

✓ **Les facteurs culturels limitants**

Parallèlement à toutes les aides qui existent (+ de 5000), la France est en déclin.

Plusieurs paramètres pénalisent l'exportation :

- le coût du travail est très élevé ;
- l'environnement juridique, fiscal, ..., est très mouvant et déstabilisant (les obligations légales sont la hantise des entreprises / on passe trois fois plus de temps en France à faire de la gestion administrative qu'en Angleterre) ;
- l'image de l'entrepreneur n'est pas valorisante en France.

Pour les jeunes créateurs, le contexte social n'est pas favorable, même si en 10 ans, la création d'entreprise est passée de 210.000 à 550.000 (due principalement au statut d'auto-entrepreneur) :

- les entrepreneurs restent quelquefois plusieurs mois sans se payer, ce qui est un facteur limitant (problème du risque) ;
- l'assurance sociale à prendre dans le privé n'est pas facilement accordée ;
- la peur de l'échec est aussi un facteur limitant fort en France, pourtant l'échec peut être formateur (à condition de s'en relever) : on peut se tromper la 1^{ère} fois et apprendre de son erreur ;
- pas d'éducation à l'entrepreneuriat : l'association « 100 000 entrepreneurs » est en train de développer l'idée de faire aller des entrepreneurs dans les écoles pour expliquer comment entreprendre ;
- manque de soutien financier : il faut aussi apprendre à faire une présentation financière et un business plan pour valoriser son projet, son entreprise, pour convaincre.
- la maturation des produits et les contraintes sont très différentes suivant le domaine et les cycles.

Analyse :

Un marché innovant est un marché qui n'existe pas. Il faut le créer. On peut avoir le plus beau projet/produit du monde, l'entrepreneuriat ne fonctionne pas sans client. Il faut donc savoir s'entourer.

Avoir raison trop vite, c'est avoir tort (ex de projets proposés trop tôt : téléphone portable, be bop, tablettes numériques).

Fuyez des « grosses têtes » vers l'étranger.

Les aides que certains créateurs savent solliciter reculent leur accès au marché.

La concurrence avec les pays émergents est forte, leurs entrepreneurs ont envie de travailler et produire à tout va.

C'est le sous-produit de notre culture qui freine la création dans notre pays. Nous avons un beau savoir-faire, une haute technologie mais nous les vendons mal.

Notre pays possède de grandes entreprises (au sein desquelles il y a de vrais talents : innovation dans le service et dans le produit), des petites mais il manque d'entreprises de taille intermédiaire, concurrentielles. Les grands groupes absorbent souvent ces entreprises grandissantes et ne dialoguent pas avec les petites.

De la même façon, on a des universités et des laboratoires de Recherche de très bon niveau mais qui ne s'intéressent pas non plus au monde des PME.

✓ **La diversité des profils comme atout**

Il faut des profils différents aujourd'hui pour innover.

Sur 6000 entreprises, la **moyenne d'âge des créateurs d'entreprise est de 41 ans**, et **9 créateurs sur 10 sont des hommes**. Les femmes sont des porteuses de projet, mais il s'agit souvent de petits projets qui leur permettent de créer leur propre emploi.

Dans 7 cas sur 10, l'entreprise est montée en binôme : une entreprise innovante se lance au moins à deux, il faut être complémentaire (technologie, commercial, marketing, formation spécifique), savoir s'entourer et penser à vendre son projet pour éviter qu'il ne parte à l'étranger, donc aller sur le marché très rapidement et privilégier la commercialisation.

Il manque également du **financement pour les entreprises en phase de croissance**. Le Réseau Entreprendre met en place un Programme Croissance pour des entreprises ayant fait leurs preuves (CA 10 M€).

✓ **Les réseaux d'information au service de l'innovation**

Le réseau Entreprendre rassemble 10.000 entrepreneurs. Pour chaque projet, les chefs d'entreprises sollicités seront ceux qui ont l'expérience de la croissance et qui suivront les lauréats qui sortent des pépinières.

Il existe tellement d'aides et de structures dédiées à l'innovation, que l'on ne sait plus à qui s'adresser. Il existe un annuaire permettant de connaître toutes les aides liées à l'innovation, mais la démarche reste compliquée.

Deux systèmes dédiés à l'innovation sont bons : le Crédit Impôt Recherche (CIR) et le statut de Jeune Entreprise Innovante (JEI) ; les dossiers se montent avec des consultants qui en ont l'habitude (exemple des cabinets de Consulting : DEVEUM (Annick Ménard) et ALMA (Patrick Michel) présents au Workshop).

Programme

mardi 29 janvier 2013

- 8h30 **Accueil des participants autour d'un petit-déjeuner**
- 8h45 Ouverture du Workshop
Emmanuel TRIC, Directeur du Laboratoire GEOAZUR
- 9h00 **Atelier 1**
DEVENIR UNE ENTREPRISE INNOVANTE
- **Permettre aux entreprises de mettre sur le marché des produits ou service innovants**
 - Le produit ou le service
 - Le marché et les financeurs
 - La diffusion
- Richard BIAGIONI, Directeur du Pôle de Compétitivité RISQUES (Aix en Pce)**
- 10h00 **Atelier 2**
DEVELOPPER UN ESPRIT INNOVANT
- **La formation scientifique française prépare-t-elle bien à la R&D et à l'innovation ?**
 - L'attractivité des filières scientifiques
 - Le modèle allemand
 - Peut-on s'en inspirer ?
- Ulrich FINGER, Directeur de l'Ecole EURECOM (Sophia Antipolis)**
- 11h00 **Atelier 3**
RAPPROCHEMENT ENTRE LABORATOIRES ET ENTREPRISES
- **Comment faire bénéficier les PME et les TPE de la compétence R&D des laboratoires ?**
 - Les dispositifs de valorisation de la R&D (SATT, OSEO, ...)
 - Les dispositifs de soutien financier (ANR, FUI, CIR, ...)
 - Un exemple de projet innovant collaboratif
- Sarah DAHL, Responsable de l'antenne PACA Est de la SATT SUS EST (Sophia Antipolis)**
- 12h00 **atelier 4**
LA CULTURE DE L'INNOVATION POUR ENTREPRENDRE
- **Les leviers de l'innovation**
 - Les facteurs culturels limitants
 - La diversité des profils comme atout
 - Les réseaux d'information au service de l'innovation
- Sophie DUVIVIER, Dirigeante d'ANDEOL et Présidente du Réseau ENTREPRENDRE (Sophia Antipolis)**
- 13h00 **Déjeuner de Clôture – Buffet offert par Recherche et Avenir et la CASA**



Le public du Workshop REA 2012-2013 © REA



Un grand merci à l'Université de Nice Sophia Antipolis représenté par Frédéric Vidal et au Laboratoire Géoazur représenté par Emmanuel Tric, aux intervenants de grande qualité que nous avons reçus et qui ont accepté de se prêter au jeu.
Merci aux membres actifs de REA.

Cet événement a été réalisé grâce au soutien de la Communauté d'Agglomération de Sophia Antipolis en les personnes de Jean Léonetti, Ancien Ministre des Affaires Etrangères et Européennes et Député-Maire d'Antibes, et de Jean-Marie Audoli, Maire de Bonson, Chargé de Missions Technopole à la CASA.

